

La lettre du DSC

EDF SA

Dialogue social en demi-teinte !

EDF SA : une entreprise qui peut faire mieux.



Maurice ISLER
Délégué Syndical Central EDF SA
Portable : 06 98 56 84 38
Email : maurice.isler@edf.fr

Accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)

Des négociations sur 6 mois, précédées de réunions de travail et de séminaires depuis le début de l'année 2012 et, en finalité, un nouvel accord 2013-2015 signé par l'ensemble des fédérations.

Cet accord doit répondre au fort renouvellement des compétences d'EDF SA avec presque 30 % du personnel qui partira en retraite d'ici 2020. Une vision sur les emplois dans les métiers à 3 ans ou même 5 ans lorsque les emplois le nécessitent. C'est l'engagement que nous avons fait prendre à l'entreprise par cet accord.

Accord social DPI : Un accord national signé par FO Énergie et Mines/CFE-CGC /CFDT.

L'ambition de cet accord est de traiter de la Qualité de Vie au Travail des agents (notamment pour le respect du temps de travail), tout en relevant les défis notamment industriels sans précédent qui nous attendent. FO veillera, dans le cadre des accords de Divisions dont les négociations s'engagent dès ce mois d'avril, à :

- concilier à la fois les aspects reconnaissances liés aux mesures permettant d'accompagner la croissance de nos programmes industriels,
- développer ce que l'on appelle la Qualité de Vie au Travail pour toutes les tranches d'âges. À cet effet, l'accord cadre DPI regroupe bon nombre d'items qui concernent tous les agents à un moment ou à un autre.

FO aborde ces négociations de manière ferme et positive, avec la volonté d'aboutir à des accords qui devront améliorer sensiblement le vécu professionnel des agents de la DPI

DSP, pas d'accord

C'est la Division des Services Partagés, c'est aussi le lieu d'un dialogue social particulièrement dégradé en 2012, autour de la question du temps de travail.

Dans le cadre de l'homogénéisation des pratiques, corollaire de la création de la DSP en son temps, la direction a multiplié les « impairs » en 2012 et, au final, a commencé à sombrer dans le chaos en début d'année 2013, avec des décisions à nouveau incompréhensibles du type 5x7 pour les nouveaux arrivants. Cette situation n'est pas viable, le personnel à + de 50 % en grève le 26 mars a donné son opinion. La réouverture des négociations s'impose !

La direction doit se donner les moyens de plus de cohérence entre les discours et la réalité des faits.

Nous, notre réalité, ce sont nos revendications, si un accord est signé c'est bien, à défaut, nous les conservons, les réitérons en permanence, jusqu'à obtenir satisfaction !

AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable

FO Énergie et Mines
Libres, indépendants et déterminés !